



BAREME DES HONORAIRES*

LOI N° 70-9 du 2 janvier 1970 - DECRET N° 72-678 du 20 juillet 1972 - LOI n° 2014-366 du 24 mars 2014

Sylvain GOURDON

LOI N° 70-9 du 2 janvier 1970 - DECRET N° 72-678 du 20 juillet 1972 - LOI n° 2014-366 du 24 mars 2014

Achat-Vente de Maison, Appartement, Garage :

Honoraires **TTC** charge Acquéreur calculés sur le prix net vendeur du bien

	Mandat exclusif	Mandat Simple
1 € à 60.000 € :	4.990 €	5.700 €
60.001 € à 100.000 € :	5.990 €	6.700 €
100.001 € à 180.000 € :	6.990 €	7.700 €
180.001 € à 600.000 € :	3.99%	4.60%
+ 2.4% sur la tranche supérieure au-delà de 600.000 €		

Terrain

Forfait transaction mandat exclusif **7.000 € TTC**

Forfait transaction mandat simple **7.900 € TTC**

Location loi du 6 juillet 1989 (baux conclus depuis le 15/09/2014) :

Honoraires **TTC** calculés par m² de surface habitable, **dans la limite d'un mois de loyer pour chaque partie**

	Logement 0 à 40 m ²		40 m ² et plus	
	Bailleur	Locataire	Bailleur	Locataire
Entremise et recherche du locataire	1 € / m ²	-	1 € / m ²	-
Visites et constitution du dossier	3 € / m ²	3 € / m ²	2.5 € / m ²	2.5 € / m ²
Rédaction du bail par l'agence	2 € / m ²	2 € / m ²	1.5 € / m ²	1.5 € / m ²
Etat des lieux par l'agence	2 € / m ²	2 € / m ²	1.5 € / m ²	1.5 € / m ²
TOTAL	8 € / m²	7 € / m²	6.5 € / m²	5.5 € / m²

Immobilier Professionnel ou commercial

Honoraires HT calculés sur le prix net vendeur du bien

Achat - Vente de fonds de commerce, murs commerciaux, bureaux, entrepôts – Cession de bail :

Honoraires **HT** : **6,50%** avec un minimum de 7 500 € HT

Location commerces bureaux entrepôt :

Honoraires **HT** : **8 %** sur 36 mois de loyer avec un minimum de 2 500 € HT

+ Rédaction de bail (par l'agence) :

un mois de loyer HT avec un minimum de 1 000 € HT

Vente d'Immeubles neufs

Honoraires HT à la charge du vendeur calculés sur le prix net vendeur du bien

Honoraires **HT** : de **3.5 à 9%** suivant contrat Promoteurs

Chaque mandataire est juridiquement indépendant. Barème conseillé au 17/05/2018.